

Bois d'oeuvre—Droit à l'exportation

Le gouvernement invoque l'argument que l'on pourrait diriger l'argent provenant de la taxe vers l'industrie forestière qui serait ainsi dédommée du tort que lui cause cette nouvelle barrière au commerce avec les États-Unis. L'accord interdit précisément que l'argent serve à cette fin. Bien qu'il soit de toute évidence nécessaire de continuer à rééquiper l'industrie et à lui donner les moyens de soutenir du mieux possible la concurrence sur le plan international, il faudra des fonds pour aider les usines qui ferment à se convertir à d'autres productions. Cet accord interdit d'accorder ces subventions dans lesquelles les Américains verront un financement déloyal de l'industrie. L'accord ne mine donc pas seulement la souveraineté canadienne mais aussi la capacité du gouvernement canadien de prendre les moyens d'améliorer et de fortifier l'industrie du bois d'oeuvre.

Le gouvernement a fait beaucoup de concessions pour conclure cet accord avec les Américains. Il a renoncé, entre autres, à mener jusqu'au bout les poursuites judiciaires aux États-Unis. La dernière fois qu'un gouvernement canadien est allé en appel devant les autorités américaines sur une question semblable, il a obtenu que ne soit pas imposée la barrière douanière. En concluant cet accord, le gouvernement a renoncé à la possibilité d'aller jusqu'au bout dans cette voie et de voir ce qui en résulterait. Selon certains arguments et certains faits, nos chances d'avoir gain de cause auprès de ces autorités variaient de bonnes à moyennes. Mais nous avons renoncé à cette solution.

Nous avons aussi renoncé à gagner en appel en vertu du GATT. Nous avons abandonné beaucoup quand nous avons signé cet accord, quand nous nous sommes empressés de demander aux Américains de conclure un marché avec nous. Nous avons refusé d'explorer quelques autres voies qui nous auraient permis de régler cette affaire dans l'intérêt des Canadiens. Nous les avons tout simplement écartées.

Je voudrais parler un peu du libre-échange, le point central de la politique économique du gouvernement. Si le gouvernement mène ces négociations comme il a mené celles sur le bois d'oeuvre, nous ne sommes pas sortis de l'auberge. Il est plus que temps qu'il redresse l'échine. Il est plus que temps qu'il tienne tête aux États-Unis au lieu que le premier ministre (M. Mulroney) cultive l'amitié du président des États-Unis. Notre gouvernement doit adopter des stratégies efficaces de négociation. Il doit traiter durement avec les Américains qui sont durs et cruels avec nous.

J'exhorte le gouvernement à retirer cette mesure législative, à emprunter d'autres voies qui s'ouvrent à nous afin de bien faire comprendre aux Américains que nous n'allons pas baisser les bras parce qu'un certain groupe aux États-Unis se rebelle devant la concurrence trop serrée des Canadiens.

• (1530)

[Français]

M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis): Madame la Présidente, nos collègues du gouvernement voudraient peut-être nous dire que presque tout a été dit sur le sujet. Je dois signaler

que j'ai relu tous les discours depuis le début du débat à compter de lundi, le 19 janvier, donc depuis le retour au Parlement et il me semble parfois assez difficile de dire des choses nouvelles, même si nous voulons quand même attirer l'attention de la population canadienne sur les dangers qui guettent notre industrie des produits forestiers dans la signature par laquelle le gouvernement, par la ministre responsable, a voulu engager l'avenir de notre pays avec les États-Unis.

Alors j'ai essayé de trouver un point un peu plus pratique que j'ai découvert à la suite de la rencontre que nous avons eue avec une distinguée représentante de l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec qui nous a rencontrés, le caucus, pour mieux nous sensibiliser aux problèmes auxquels aura à faire face l'industrie du sciage au Québec.

Alors dans tout ce grand chapeau de la souveraineté canadienne, j'abonde avec tout ce qui a été dit par mes collègues de l'Opposition officielle, cela est bien évident, et avec tout ce qui a été dit aussi par nos collègues du troisième parti en cette Chambre. Mais j'ai découvert à ma grande surprise que personne n'a encore touché ceux qui directement là, dans leur vie quotidienne au Québec, seront très certainement touchés et qui sont très très très inquiets de ce que le gouvernement est en train de vouloir signer ou a signé avec les États-Unis, sans savoir exactement tous les tenants et aboutissants de cette signature.

Je remarque, madame la Présidente, que si on fait une extrapolation de ce document qui s'intitule: *L'industrie du sciage au Québec*, publié par l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec, édition 1985: Livraison de bois de sciage par région administrative. Le Bas-Saint-Laurent représente au Québec 6 p. 100. Mais je découvre que le Saguenay—Lac-Saint-Jean représente 25 p. 100 au Québec. A Québec même, 18 p. 100 et, avec beaucoup de désarroi, je vois que le Nord-Ouest représente 39 p. 100 des livraisons de bois de sciage par région administrative au Québec. Et cela est très inquiétant, parce que si on connaît bien le Québec, on sait que l'industrie du bois de sciage est une grande industrie qui procure beaucoup d'emplois. Beaucoup d'emplois! Eh bien, il faut que je le prouve. Cela représente au Québec 21 500 emplois en 1984. Malgré le fait qu'on a eu beaucoup de difficultés à certaines époques, si on part de 1970, cela représentait 9 135 emplois au Québec. Si on prend en 1980, on en était à 24 000; 23 000, 18 000 en 1982, 21 000 et 21 500 en 1984.

Madame la Présidente, je pense que lorsqu'on entre dans les détails de chacune de ces signatures, de cette grande entente à laquelle le gouvernement songe, il y a lieu d'être très inquiets. L'idée générale d'une entente commerciale avec les États-Unis est peut-être une grande idée, noble, qui fait beaucoup de sens, mais lorsqu'on entre dans les détails, on se rend compte du grand danger que cela représentera pour nous, au Québec. Je vais parler pour nous du Québec, mais je parle aussi évidemment en tant que Canadien, parce que d'autres secteurs pourront se trouver éventuellement touchés.